

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et rédaction : Diane Bossé

À METTRE À VOTRE AGENDA

JOURNÉE DE LA GUIGNOLÉE / SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2021

Cette année, le comité de la guignolée sera de retour avec la cueillette des denrées alimentaires. Des bénévoles seront présents à l'édifice Conrad Morin (ancienne caserne de pompiers) sur la rue Commerciale située à côté du Presbytère / Maison du Partage pour recueillir vos denrées alimentaires, vos dons en argent et des jouets.



Jusqu'au 6 décembre 2021, des tirelires identifiées « Guignolée 2021 » se retrouvent dans les endroits suivants dans la municipalité pour recueillir vos dons en argent.

- Pharmacie Sylvie Lavoie
- Épicerie chez Nancy
- Alimentation Vimo
- Garage Stéphane Guérette
- Desjardins Caisse Transcontinental
- Bureau municipal

Les personnes qui aimeraient recevoir un panier de Noël, vous devez vous inscrire au 418-854-2260 poste 103 auprès de Diane Bossé à partir du 1^{er} jusqu'au 10 décembre prochain. Très important de respecter la période d'inscription.

MERCI À TOUS NOS BÉNÉVOLES

La municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! aimerait souligner toute l'importance de la contribution des bénévoles au développement social dans notre communauté. Cette journée du 5 décembre est l'occasion de souligner et de reconnaître l'importance de votre implication sociale.



JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES BÉNÉVOLES

rabq.ca/5decembre



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles

Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

PROJET ORDRE DU JOUR

6 décembre 2021 à 20h00

- 1- **Mot de bienvenue**
- 2- **Conformité du quorum**
- 3- **Adoption de l'ordre du jour**
 - a. Période de questions portant sur ordre du jour
- 4- **Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 15 novembre 2021**
- 5- **Suivi des dossiers**
- 6- **Approbation des comptes et déboursés**
- 7- **Correspondance,**
- 8- **Affaires financières**
 - a. Avis de motion – Règlement #421 ayant pour objet le traitement des élus
 - b. Avis de motion – Règlement # 420 établissant le taux de la taxe foncière générale 2022 et des taxes spéciales, de service et des compensations
 - c. Résolution – Calendrier des réunions conseil 2022
 - d. Résolution – Mandats des élus aux différents comités
 - e. Résolution – Règlement #419 décrétant l'acquisition d'un chargeur sur roues et un emprunt de 395 000 \$
 - f. Avis de dépôt – Intérêts pécuniaires des élus
 - g. Adhésion – Fédération des Municipalité du Québec
- 9- **Loisirs, cultures et vie communautaire**
- 10- **Travaux publics**
 - a. Résolution – Programme d'aide à la voirie locale volet PPA-CE
- 11- **Urbanisme**
 - a. Demande d'exclusion CPTAQ – lot 3 225 304
- 12- **Sécurité incendie**
- 13- **Santé bien-être et Hygiène du milieu**
- 14- **Varia**
- 15- **Période de questions**
- 16- **Levée de l'assemblée**



Infos de votre mairesse



Mes très chers citoyens,

Je tiens à vous remercier de vous être déplacés en aussi grand nombre le 7 novembre dernier. J'étais très heureuse de vous voir tous et toutes. Merci infiniment!

Mon premier mot à vous, en sera une demande. Décembre étant un mois d'entraide, de don de soi et d'altruisme, je vous demande d'essayer de garder cet esprit toute l'année à venir. Revenir aux valeurs de bases du genre humain. Étant moi-même bénévole pour la guignolée, je sais que vous êtes tous généreux et avez à cœur le bien-être des autres. Cette année, gardons cette féerie et propageons du positif au quotidien.

En second lieu, je tiens à vous partager mon ouverture pour des suggestions de projets ou d'activités. Je mise beaucoup sur le renouveau, l'écologie et le recyclage. Nous pouvons avoir des activités intergénérationnelles qui plairont à nos organismes, j'en suis certaine.

Pour terminer ce mois-ci vous devez savoir que c'est le mois du budget 2022. Nous, les conseillers, la directrice générale et moi-même, travailleront à améliorer plusieurs secteurs de notre beau village. Vous comprendrez que nous procédons par priorité et ferons de notre mieux pour maximiser les travaux versus les fonds alloués pour ceux-ci.

C'est avec le sourire et toutes les bonnes intentions possibles que je souhaite à chacun d'entre vous, un très joyeux Noël et une année 2022 remplie d'amour et d'abondance.

Votre dévouée Mairesse
Mélissa Lord



SAVIEZ-VOUS...



HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le 24 décembre 2021 jusqu'au 3 janvier 2022 inclusivement et de retour le 4 janvier à l'heure habituelle.

CENTRE DES LOISIRS ET PATINOIRE

Dans les prochains jours, nous allons débiter la préparation de la glace de la patinoire. Dès qu'elle va être prête au public, vous allez être informés via le Facebook de la municipalité des heures d'ouverture, à l'accès à l'intérieur du Centre des loisirs et à la patinoire.

Nous restons à l'affût des changements sur les mesures sanitaires de la santé publique concernant les sports hivernaux extérieurs.

RAPPEL DE NOTRE RÈGLEMENT CONCERNANT LE STATIONNEMENT

DURANT LA PÉRIODE DE DÉNEIGEMENT

Un petit mot pour vous rappeler l'importance de ne pas vous stationner dans les rues de la municipalité de 23h à 7h le lendemain matin du 1^{er} décembre au 1^{er} avril, afin de faciliter toutes les opérations de déneigement par nos employés municipaux.

Règlement 345 articles 41 et 42

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le comité d'urbanisme de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! est à la recherche de deux personnes qui aimeraient s'impliquer au sein de son comité de travail.

Le rôle du comité consultatif d'urbanisme est composé de résidents et d'un conseiller municipal qui ont le mandat de donner des recommandations en matière d'urbanisme au conseil municipal.

Si vous avez le goût de vous impliquer et de relever des défis, vous devez communiquer auprès de madame Lise Beaulieu au 418-854-2260 poste 106.



ÉCOCENTRE DU TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC

CORRECTION DE L'HORAIRE HIVERNALE

Une erreur s'est glissée dans le journal « Le Lien » du mois de novembre 2021 concernant l'horaire hivernal concernant l'écocentre du Témiscouata-sur-le-Lac quartier Cabano. Voici l'horaire qui est prévue :

À partir du 29 novembre 2021 jusqu'au 11 avril 2022, l'écocentre sera ouvert seulement les samedis de 8h à 12h et de 13h à 16h. Prendre note que les samedis 25 décembre 2021 et 1^{er} janvier 2022, l'écocentre sera fermé.



Organismes et loisirs



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Veillez prendre note que la bibliothèque municipale sera fermée le mercredi 29 décembre 2021. Elle sera ouverte le mercredi 5 janvier 2022 de 19h00 à 20h30.

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb invitent leurs membres à leur réunion mensuelle, le jeudi 9 décembre à 19h30 à la salle municipale. Les mesures sanitaires et le port du masque devront être respectés.

Bienvenue à nos membres.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Les cartes de membres 2022 sont disponible au 418-854-3192. Bienvenue aux nouveaux membres ! Joyeux Noël et Bonne Année 2022 à tous nos membres et amis (es). Joie et Paix dans vos cœurs !

La direction !

FILLES D'ISABELLE

Les Filles d'Isabelle invitent leurs membres à leur souper de Noël à compter de 17h00 et suivi de la réunion mensuelle, le mardi 14 décembre 2021 à 19h30 au sous-sol du Cinéma de Dégelis.



JOINS-TOI AU COMITÉ DES LOISIRS

Le Comité des loisirs est à la recherche de citoyens et de jeunes adolescents passionnés par les loisirs pour se joindre à son équipe.

La mission du comité est de proposer des actions servant à dynamiser notre belle municipalité ainsi que de veiller à l'organisation de ceux-ci.

Faire partie du comité des loisirs, c'est générer des moments de plaisirs chez les citoyens de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Si vous êtes intéressés à prendre part à ce comité, parvenir votre nom à l'adresse suivante : loisirs@saintlouisduhaha.com

COMITÉ DES BÉNÉVOLES POUR LA CHAMBRE PALLIATIVE

Il y aura une réunion d'information et de formation des équipes de bénévoles pour la chambre palliative du CHSLD / Foyer Beauséjour, le mardi 14 décembre à compter de 10h00 à l'édifice municipale de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Les mesures sanitaires et le port du masque devront être respectés. Bienvenue à tous les intéressés

Dr. Claude Briand



FABRIQUE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Des assouplissements sont entrés en vigueur depuis le 15 novembre 2021 pour les célébrations à l'église.

Tous les bancs sont disponibles, les masques sont requis pour les déplacements seulement, poursuivre l'hygiène des mains. Les servants de messe reviennent, la communion se poursuit sans déplacement. La chorale peut recommencer avec une certaine distanciation. Merci à M. Daniel Rioux et aux chanteuses. L'orgue résonne à nouveau, merci à M. Réjean Deschênes.

Le 27 novembre 2021 sera le premier dimanche de l'avent, les décors pour Noël débiteront grâce à Mme Bernadette Gamache, avec son conjoint et des bénévoles. Le 11 décembre 2021, après la messe, se tiendra l'élection de 2 marguilliers pour remplacer Mme Maryse Fortin et M. Gaétan Deschênes, merci pour vos mandats. Cette année le 24 décembre, nous aurons une messe à minuit. Un merci spécial à l'abbé Marius Raymond pour sa grande disponibilité. Bienvenue à toutes et tous.

En 2022, la messe se tiendra à la sacristie. Espérant la pandémie derrière nous, le Conseil de Fabrique tient à remercier tous les paroissiens, les bénévoles pour les lectures, les travaux d'entretien, les dons, la secrétaire bénévole Mme Lucy Bossé et le président M. Renald Dancause pour ses ventes de partage dons.

Merci à tous. Les marguilliers vous souhaitent Joyeux temps des fêtes, des bons moments en famille. À ceux qui veulent s'impliquer, 418-854-3513 ou 418-854-0200.

Rappel pour voir les photos de l'Église de Saint-Louis du Ha! Ha! prises lors des journées du Patrimoine Religieux : www.belleimage.quebec/livre-numerique , cliquer « Trésors au Bas St-Laurent »



SÉCURITÉ INCENDIE / DÉCORATIONS DE NOËL

En vue des préparatifs du temps des fêtes, soyez à l'affût des risques d'incendie que peuvent causer vos décorations. Voici quelques conseils pour vous assurer de passer un bon temps des fêtes en toute sécurité :

Tout d'abord, il est préférable d'avoir un sapin artificiel plutôt qu'un arbre de type naturel puisque le danger incendie sera moindre. Si vous optez pour un arbre naturel, assurez-vous qu'il soit dans un récipient rempli d'eau afin qu'il ne sèche pas. Lorsque vous quittez la maison ou lorsque vous allez vous coucher, ne laissez jamais les guirlandes lumineuses allumées. L'utilisation d'une minuterie évite toute confusion et vous permet d'avoir l'esprit tranquille.

Pour les guirlandes de lumières utilisées à l'intérieur ou à l'extérieur, vous devez :

- Utiliser des lumières homologuées par une compagnie reconnue (ACNOR, ULC, UL ou CAN);
- Utiliser seulement des guirlandes lumineuses et des rallonges conçues pour l'extérieur et des guirlandes lumineuses et des rallonges conçues pour l'intérieur à l'intérieur;
- Vous assurez que le filage est en bon état;
- Éviter de surcharger une prise électrique;
- Vous abstenir de tirer sur les fils pour les débrancher cela peut endommager le filage;
- Éteindre toutes les lumières avant de quitter la maison ou d'aller au lit. L'utilisation d'une minuterie est encore une fois l'idéal.



À LA RECHERCHE D'UNE DUCHESSE 2022



Le Service Incendie de Saint-Louis-du-Ha! Ha! / Saint-Elzéar-de-Témiscouata est présentement à la recherche d'une jeune fille, âgée de 14 ans et plus, résidant à Saint-Louis-du-Ha! Ha! ou de Saint-Elzéar-de-Témiscouata, pour devenir duchesse de la brigade pour l'année 2022.

Qualités recherchées :

- ☞ Être responsable et créative;
- ☞ Être souriante, sociable et dynamique;
- ☞ Faire preuve d'une grande débrouillardise;
- ☞ Être autonome dans l'organisation et la réalisation des activités de financement;
- ☞ Posséder son permis de conduire, et une expérience en organisation d'activités seront des atouts.

Pour déposer votre candidature, vous devez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Monsieur Marc Michaud, directeur du service incendie
95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha! (Québec) G0L 3S0



CHRONIQUE MUNICIPALE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

QUAND POSER SES PNEUS D'HIVER AU QUÉBEC

Au Québec, la loi a changé en 2019 et exige que tous les véhicules soient chaussés de pneus d'hiver obligatoire au plus le 1^{er} décembre et jusqu'au 15 mars. Seuls les pneus d'hiver affichant un pictogramme de montagne surmontée d'un flocon de neige sont permis sur les routes du Québec. À défaut de vous y conformer, l'article 440 prévoit une amende de 200 \$ plus les frais.

Pour ce qui est des pneus à crampons et chaînes, ils sont autorisés entre le 15 octobre et le 1^{er} mai inclusivement.

Les pneus à crampons (ou pneus cloutés) sont autorisés pour :

- les véhicules de promenade ;
- les taxis ou automobiles assimilées à un taxi ;
- les véhicules de commerce dont la masse totale en charge n'excède pas 3000kg.

Les chaînes sont autorisées sur les pneus :

- des véhicules d'urgence ;
- des tracteurs de ferme ;
- des véhicules routiers utilisés pour le déneigement et l'entretien hivernal.

Le code de la sécurité routière oblige également les conducteurs à réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont insuffisantes en raison de la neige. En cas de non-respect, l'article 330 prévoit de 60 \$ plus les frais et deux points d'inaptitude.

Vous devez également bien déneiger le pare-brise ou les vitres du véhicule, article 281.1 prévoit une infraction de 100 \$ plus les frais.

Soyez vigilants en tout temps durant la période hivernale.

Dave Ouellet, sergent
Coordonnateur des relations communautaires
Poste de la MRC de Rivière-du-Loup / Sûreté du Québec

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1er Bibliothèque 19h00 à 20h30	2 Gym-Cerveau à 13h00 à la salle municipale	3	4 Guignolée de 10h00 à 15h00. Cueillette de denrées alimentaires à l'ancienne caserne des pompiers.
5	6 Séance du conseil municipal à 20h à la salle municipale	7 Vie Active à 13h30 à la salle municipale	8 Bibliothèque 19h00 à 20h30	9 Gym-Cerveau à 13h00 à la salle municipale Réunion Chevaliers de Colomb à 19h30 à la salle municipale	10	11
12	13 Séance extraordinaire du conseil sur le budget 2022 à 19h30 à la salle municipale Souper et réunion Filles d'Isabelle à compter de 17h au sous-sol du Cinéma Dégelis	14 Dernière journée Vie Active à 13h30 à la salle municipale Retour après les fêtes le 11 janvier 2022	15 Bibliothèque 19h00 à 20h30	16 Dernière journée Gym- Cerveau à 13h00 à la salle municipale Retour après les fêtes le 13 janvier 2022	17	18
19	20	21	22 Bibliothèque 19h00 à 20h30	23	24 FERMÉ BUREAU MUNICIPAL JUSQU'AU 3 JANVIER 2022	25 JOYEUX NOËL
26	27	28	29 BIBLIOTHÈQUE FERMÉE OUVERTURE LE 5 JANVIER 2022 19H00 à 20h30	30	31	1^{er} Janvier BONNE ANNÉE